



PARCOURS DE FORMATION AAC

Conduite accompagnée

Evaluation de Départ



Inscription



Si Formation Théorique (ETG) à passer

La formation théorique peut se faire :

- En salle avec les cours théoriques collectifs dispensé par un enseignant diplômé de la conduite.
- En salle avec des tests d'entraînements à l'examen du code de la route
- Sur internet avec le code d'accès fourni à l'inscription.

Les séries de code ne sont pas les mêmes en salle et sur internet afin de varier les exercices.



Examen théorique favorable (ETG)



Formation Pratique



École de conduite du thymerais- 23 rue jean moulin – 28170 chateauneuf en thymerais –
E2002800010

Vos leçons seront dispensées généralement par un ou deux enseignants.

Durant la conduite vous serez amené à circuler : en ville, sur des routes de campagne, sur la rocade
et de nuit (selon vos horaires de cours).



Rendez-vous préalable en présence de l'accompagnateur



- Rendez-vous pédagogique 1 : 6 mois après et 1000kms parcourus
- Rendez-vous pédagogique 2 : 3000 kms parcourus



Examen blanc du permis de conduire



Examen pratique du permis de conduire au minimum 17 ans et un an de conduite accompagnée



Liste des thèmes cours de code

- Circulation routière
- Conducteur
- La route
- Autres Usagers
- Divers
- Prendre/quitter le véhicule
- Equipements et mécanique
- Sécurité passager/véhicule
- Environnement
- Premiers secours
- Visibilité
- Arrêt/stationnement
- Signalisation
- Priorités
- Alcool / stupéfiant
- Importance de l'équipement 2 roues
- Situation à risques 2 roues et partage de la route

Tous ces cours sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière avec une autorisation en cours de validité